

LE FRONDEUR
15 C^{MES} = LE N^O
JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

BONNEMENT
UNANIMEMENT
BUREAU
RUE DE
LA
MÉTUVE



Les déclamations anti-radicales de M. Neujean.

Le corbeau voulant imiter l'aigle !!

ABONNEMENT
Un an fr. 7 00
Franco par la Poste
Bureaux
12 - Rue de l'Étuve - 12
A LIÈGE
Rédacteur en chef : H. PECLERS

LE FRONDEUR

ABONNEMENT :
Six mois fr. 3 75
RECLAMES :
La ligne » 1 00
Fait-divers » 3 00

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

Le corbeau voulant imiter l'aigle.

M. Frère-Orban ayant eu l'adresse de faire — en faveur de l'union du libéralisme — un discours ronflant et vide, dirigé surtout contre les radicaux, M. Neujean n'a pas cru pouvoir se passer d'imiter le patron et, à son tour, il s'est fendu d'une harangue, encore plus ronflante, encore plus vide et à peu près aussi anti-radical que celle de M. Frère.

Le pauvre M. Neujean, qui jadis a été bien près, cependant, de se tourner vers ces affreux radicaux, a réédité contre eux toutes les vieilles ranganines doctrinaires. Ce parlementeur de second rang n'a absolument rien dit de neuf et, après le grand pontife doctrinaire, c'est le petit poncif que nous avons subi — voilà tout. Aussi bien n'allons-nous pas relever les déclamations anti-radicales du député de Theux — nous réserverons seulement de les lui mettre sous le nez en un moment propice — que nous n'attendrons pas longtemps.

Toutefois, une simple remarque. M. Neujean, au cours de son... discours, a reproché aux cléricaux liégeois de s'être prétendument alliés à M. Horion — lequel, s'est écrié M. Neujean, avait professé l'opinion que l'homme descend du singe !

Nous ne voyons vraiment pas pourquoi cette descendance chiffonne M. Neujean — lequel vient lui-même de prouver notre origine simiesque, en essayant de faire à la Chambre tout ce qu'il y avait vu faire par M. Frère — imitation qui constitue de la singerie bien caractérisée !

Les lois réactionnaires.

Je serais le dernier des ingrats si je ne me déclarais on ne peut plus satisfait du gouvernement belge.

Il n'y a pas quinze jours que je lui demandais en grâce de m'accorder le régime badingueusard dont la France s'est débarrassée en 1870 et déjà je suis servi. Le ministre, entrant enfin dans la voie de la franchise, s'est décidé à faire exécuter légalement par les députés qui peuplent le palais de la Nation, les violés de la Constitution, lesquels avaient d'abord été réservés à l'honorable Vandersmissen (pas le petit assassin indépendant, l'autre.)

Voici, en effet, le bon petit article de loi que nos brillants députés vont être appelés à voter, sous couleur de réprimer la provocation à commettre des crimes et des délits :

« Quiconque, soit par des discours tenus dans des réunions ou lieux publics, soit par des placards affichés, soit par des écrits, imprimés ou non, des dessins, des emblèmes, aura directement provoqué à commettre des faits qualifiés crimes ou délits par la loi, sans que cette provocation ait été suivie d'effet, sera puni d'un emprisonnement de 8 jours à 3 ans et d'une amende de 50 à 3,000 fr. »

Donc, comme vous voyez, il n'est pas nécessaire que les écrits, les discours, les dessins aient produit un effet quelconque pour que l'auteur soit coffré.

Autrefois, il fallait pour que la provocation fût punissable : que les discours provocateurs, prononcés dans un lieu public, l'eussent été devant une réunion d'individus ; que les écrits provocateurs, imprimés ou non, eussent été vendus ou distribués et enfin que la provocation eût été suivie d'un crime ou un délit, ou tout au moins d'une tentative de crime ou de délit ; en d'autres termes, qu'elle eût produit un effet quelconque.

Or, ces trois conditions étant complètement supprimées par le projet de loi du gouvernement, il en résulte que la première personne venue, confiant à deux camarades, au café, sa petite opinion sur les événements politiques du jour, pourra bel et bien se faire poursuivre devant les tribunaux si un mouchard s'avise de trouver que cette opinion est susceptible de provoquer un délit.

Ainsi, par exemple, si la conversation tombe au café ou dans un autre lieu public, sur la pitoyable attitude des représentants et des ministres belges en présence de la crise, et qu'il m'arrive de dire que ministres et représentants méritent, non des coups de fusils, mais des coups de pieds au derrière — chose que je pense, que j'ai dite et que je redirai — je pourrai me faire condamner à trois ans de prison pour provocation à un délit. Car, il n'y a pas à dire, administrer des coups de pieds — si mérités soient-ils — dans des postérieurs ministériels et parlementaires constitue un délit. Et comme la provocation n'a pas besoin d'être suivie

d'effet pour que son auteur soit puni, je pourrai moi me voir bel et bien emprisonné pour un vou inoffensif, émis entre deux vermouths, et sans même qu'aucun de ces derrières hauts placés ait reçu son compte !

Et notez que, de par le second article de la loi proposée par le gouvernement, la prison préventive est rétablie en faveur des auteurs des terribles délits en question. De sorte que, lorsque des journalistes ou des orateurs exerceront le pouvoir, on prétendra qu'ils se sont rendus coupables d'excitation à la perpétration de délits et on s'en débarrassera en les fourrant en prison. Quand on n'aura plus peur d'eux on rendra en leur faveur une ordonnance de non lieu et le tour sera joué.

Tout cela, avouons-le, est charmant, et les pays les plus autocratiques — dont les belges ont eu l'audace de se moquer se croyant mieux lotis — n'ont pas encore trouvé mieux.

Les belges, que les français ont si souvent accusés de contre-façon, sont en train de tâter — sans trop paraître s'en apercevoir — d'une contrefaçon du régime du 2 décembre. Le gouvernement et ses valets de chambre — des représentants — feront bien toutefois d'y prendre garde. En provoquant le peuple belge par leurs mesures réactionnaires, ils pourraient peut-être à leur tour, subir une autre contre-façon belge : celle du 4 septembre, si pas celle du 18 mars ?

HENRI PECLERS.

Chronique liégeoise.

LE JEUDI SAINT.

Le jeudi saint, pour toute liégeoise qui n'est pas absolument en dehors du mouvement, est une fête importante. C'est, à la fois, le jour du Longchamps — et le jour où l'on visite la vingtaine d'églises qui, à défaut d'autres monuments, rappellent aux générations nouvelles que l'Église catholique a régné ici et y a fait son beurre — comme on dit dans le monde de la finance.

A vrai dire Longchamps et visites d'église se confondent parfaitement, les unes servant de prétexte à l'autre. C'est sous couleur de visiter les églises que les dames et les demoiselles liégeoises sortent le jeudi saint ; seulement comme, pour sortir « il faut bien être propre » — une expression de ces dames qui a coûté gros à messieurs les maris — il en résulte que cette visite au bon Dieu — le fils — est précédée d'un formidable déballeage d'étoffes, compliqué de conférences avec des couturières et des modistes plus affairées et plus discutantes que si elles avaient à résoudre la question d'Orient.

Si le mari, effrayé par cette marée montante de costumes se permet une légère observation sous forme d'un rappel à la question budgétaire, sa douce moitié lui a vite fermé la bouche avec ces paroles sacramentelles.

— Faut-il peut-être pour vous plaire que je m'en aille toute nue ?

Et comme, au fond, le pauvre mari n'y tient pas à ce qu'elle sorte toute nue — ce qui le rendrait jaloux si elle est bien faite et l'humilierait si elle est mal fichue — il baisse généralement la tête et laisse faire. Et ce que madame en profite !

Dès qu'une femme a annoncé hautement qu'elle ne veut pas « aller toute nue » et qu'elle tient essentiellement à « être propre » on doit s'attendre à un luxe effréné.

Alors qu'un homme se croit propre quand il est bien lavé, une femme n'estime « être propre » que si elle a sur le corps, des dentelles, de la soie brochée, du cachemire, des rubans, des fleurs ou des plumes pour une somme représentant à peu près des appointements de sous-chef de bureau. A ce compte, elle admettra qu'elle est « assez propre » — eut-elle même oublié de se débarbouiller — ce qui arrive, hélas !

En revanche, si elle n'a pas obtenu de son maître et seigneur la somme nécessaire à l'achat de tous les colifichets désirés, elle criera qu'elle est *pas propre* — et toute nue par dessus le marché — quand bien même elle reviendrait du bain et aurait mis six jupons et deux corsages.

Il est vrai que quand il s'agit des pieuses visites du vendredi saint, cette coquetterie, un peu exagérée en temps ordinaire, est peut-être excusable. On ne saurait être trop belle pour aller rendre visite au bon Dieu, n'est-ce pas ?

* * *

C'est dès le matin, à Liège, que les belles

mondaines — et aussi les laides qui ont des prétentions — commencent leurs visites pieuses. Sous les armes, sanglées dans d'irréprochables costumes essayés vingt fois, elles vont d'une église à l'autre, trotinant comme des souris, tout en agitant la croupe comme des cavales. A l'église, tout en ayant l'air d'être plongées dans une ardente prière, elles ne perdent rien, ni leur part du bon Dieu ni leur part de l'admiration des messieurs bécarres qui les ont suivi jusque là.

— Dieu tout puissant — murmure pieusement une belle dévote, le visage tourné vers son livre de prière — je crois fermement que vous êtes descendu sur la terre pour la rédemption des péchés du monde — c'est qu'il n'est pas mal du tout ! — je crois que vous êtes mort sur la croix en pardonnant à vos ennemis — il est du monde, où l'ai-je vu ? — vous êtes ressuscité et c'est assis à la droite de votre père que vous attendrez l'heure du jugement dernier — ah ! j'y suis, c'est au bal des Godin ! — pour y juger les bons et les méchants — c'est un lieutenant de cavalerie ! — ainsi soit-il !

Et la jolie chrétienne en sortant, se trompe et octroie un sourire provocateur au maître autel, et une respectueuse genuflection au lieutenant — qui en demeure pétrifié.

Quant au bon Dieu, qui sait comme cela se passe ce jour là, il a eu soin de se faire recouvrir la face d'un voile vert — afin de ne rien voir.

* * *

Sur les parvis, où ces dames se croisent, ce sont des parlottes à n'en plus finir. Toutes y sont, d'ailleurs. On y rencontre des femmes de journalistes et d'hommes politiques « libéraux » en vue. Même les célèbres pécheresses (dont, pour quelques-unes seulement les frasques retentissantes ont abouti au divorce — au payen divorce —) ont voulu aussi remplir leurs devoirs religieux après en avoir tant négligé d'autres.

Le jeudi saint la foi renait et l'on va d'église en église, comme, en d'autres temps, on va d'alcôve en alcôve.

Et l'on fait son salut en parlant du chapeau capote qui va de nouveau faire fureur et des robes avec quilles en broché — lesquelles seront, paraît-il, irrésistibles.

Et dire, cependant, que c'est dans ces conversations féminines que la foi de nos pères trouve encore son plus sûr asile !

* * *

Plus tard, c'est au tour des petites modistes, fleuristes, couturières, échappées de l'atelier plus tôt que de coutume, afin de pouvoir, elles aussi, aller visiter les églises, et voir les étalages. Celles-là n'y mettent pas d'hypocrisie et s'arrêtent autant aux étalages du Louvre que dans les églises. On peut même dire que la prière mentale qu'elles adressent au bon Dieu inconnu qui leur permettra peut-être un jour de posséder toutes les belles choses étalées aux vitrines, est plus fervente que celle adressée au bon Dieu trop connu exposé dans les temples.

Chose remarquable, cependant, pas de cavaliers.

Les jeunes ouvrières liégeoises ont encore, en effet, un reste de religion. Elles communient à Pâques. Or, comme le confesseur pourrait leur faire des misères au sujet de leurs « amoureux », elles ont l'habitude de lacher ceux-ci pendant la sainte semaine, afin de pouvoir, quand le confesseur aborde ce sujet scabreux, répondre un « je ne l'ai plus » qui coupe court à toutes les remontrances — et qui, bien entendu, est relatif à l'amoureux et non à autre chose.

La semaine suivante elles reprennent leurs amoureux, ou d'autres, et le tour est joué. Le cœur et la conscience sont également satisfaits.

* * *

Enfin, il reste une autre catégorie de « visiteuses d'églises ». Celles-là, ce sont les vieilles bigottes, jaunies, déséchées par l'avarice, dures aux pauvres comme à elles-mêmes, qui se jettent à genoux sur les dalles froides pour demander pardon à leur Dieu d'avoir dit avec trop peu de ferveur un *pater* ou un *ave maria*, mais qui ne se repentiront pas d'avoir laissé mourir de misère des malheureux ayant besoin d'autres choses que de prières.

Mais celle-là, nous ne nous en occuperont pas. Elles sont plutôt du domaine de l'histoire naturelle — ou plutôt anti-naturelle — et elles échappent à la chronique.

CLAPETTE.

Les candidats libéraux.

Le comité de l'Association — soi-disant libérale — de Liège va se réunir pour choisir des candidats à l'élection législative de juin prochain.

Suivant l'usage antique et solennel, ce joyeux comité choisira les neuf députés sortants. On n'en présentera d'ailleurs pas d'autres et, à leur tour, les membres de l'Association seront invités à choisir parmi les neuf candidats qu'on leur offrira, les titulaires des neuf mandats à conférer. Ils les choisiront avec soin, voteront au pool, par vote secret — car on fait bien les choses à l'Association — et, vraisemblablement, leur choix tombera précisément sur les candidats choisis par le comité.

Les progressistes qui, depuis tant d'années, luttent avec énergie et succès à l'Association, ne manqueront pas de se joindre aux doctrinaires de la boîte pour choisir les braves Frère et Neujean (qui les ont, à peu de choses près, traités de saltimbanques et de fripouilles) ainsi que les énergiques et dévoués progressistes Magis, Warnant, Neef et Hanssens qui ont fait rentrer le prêtre dans les écoles de Liège. Ils les choisiront, ils choisiront aussi les trois autres, dont les noms nous échappent, et même ils les feront nommer.

On leur en sera, d'ailleurs, reconnaissant : à la première occasion, on les traitera de brouillons.

Et la députation de Liège continuera à se distinguer de l'arche de Noé, laquelle contenait des animaux de toutes sortes, tandis que ceux de la députation liégeoise sont tous de la même espèce.

Ainsi soit-il !

La Ligue capacitaire.

La semaine dernière nous recevions une circulaire nous conviant à assister à une réunion publique ayant pour objet la constitution d'une Ligue de capacitaires.

C'était là une excellente idée déjà réalisée dans la plupart des autres villes belges. Aussi, est-ce avec la plus vive satisfaction que nous aurions salué cette création nouvelle si, malheureusement, elle n'avait été conçue dans un esprit étroit et trembleur qui, d'avance, stérilisait tous les efforts dont elle eût été susceptible.

Le projet de règlement, signé, d'ailleurs, par plusieurs fonctionnaires de l'administration communale qui ne pouvaient nécessairement avoir leurs coudees franches vis-à-vis de leurs chefs, renfermait le passage suivant, absolument caractéristique :

Art. 1^{er}. — La Ligue a pour but exclusif d'acquiescer, au profit des électeurs capacitaires, le droit de vote aux Chambres ; elle crée, à cet effet, une Association entre les électeurs capacitaires et les électeurs censitaires.

Les membres de la Ligue s'efforceront d'obtenir, par les voies légales, l'adjonction au cens de la capacité déterminée par la loi.

Les seuls moyens d'action de la Ligue sont les suivants : conférences, publications, pétitions, discussions publiques.

Franchement, pour en arriver là, il ne valait guère la peine de fonder pompeusement une ligue électorale ; un simple cercle de propagande eût parfaitement suffi à une tâche aussi restreinte.

D'ailleurs, outre le règlement si peu sérieux, une autre cause nous empêchait d'accepter sans défiance la création de la ligue. Cette cause résidait dans le chaleureux appui que la Meuse accordait à la nouvelle société progressiste :

C'est, disait la feuille doctrinaire, une œuvre de propagande qu'il s'agit de constituer, sans dessein d'imposer un mandat impératif à nos mandataires à propos de cette importante question de révision constitutionnelle.

Dans ces conditions, nous ne pouvons qu'approuver le but poursuivi par cette Ligue. Les graves événements qui viennent de se passer dans notre pays démontrent à l'évidence qu'il existe chez nous toute une secte révolutionnaire et anarchiste qui cherche à nous imposer par tous les moyens, même par la violence et l'insurrection, le suffrage universel pur et simple. Le meilleur moyen de lutter contre ce mouvement plein de périls, qui diviserait le pays en anarchistes et en fanatiques, serait l'extension aux élections générales du suffrage capacitaire.

Si Bontoux, Langrand, Dumonceau nous affirmaient qu'une affaire financière est excellente et nous engageaient à y placer nos économies, nous nous empresserions de nous méfier, nous disant qu'il y a du tripotage là-dessous.

De même la Meuse recommandant une

œuvre d'apparence progressiste nous a naturellement mis en défiance et nous nous sommes dit que, puisque la feuille réactionnaire approuvait la chose, c'est qu'il y avait du doctrinaire là dessous.

Aussi est-ce sans enthousiasme, quoique avec le désir sincère d'améliorer si possible le programme au point de le rendre acceptable pour les progressistes non platoniques, que nous nous sommes rendus à la réunion.

A ce que nous avons pu voir en entrant, le comité croyait que l'affaire allait se passer en famille et que le règlement serait admis sans discussion. Aussi des gros bonnets de l'affaire ont-ils paru fort surpris, et même indignés, que l'on se permit de discuter leurs propositions.

L'un d'eux — le capitulaire Micha, qui trônait là au bureau — a même eu le toupet de dire que si nous ne voulions pas accepter le programme tel quel, notre place n'était pas là. Ce à quoi, naturellement, nous avons répliqué que les électeurs ayant été convoqués pour constituer une société, allaient décider ce qui leur plairait, sans s'occuper de savoir si cela plaisait ou non à M. Micha. Un autre membre du comité — un bureaucrate qui joue les Frère-Orban sur les petits théâtres — a eu le toupet de s'écrier qu'il ne voulait, lui, à aucun prix, du suffrage universel.

Notre proposition n'avait rien, cependant, qui justifiait ces colères comiques.

Nous nous étions contentés de demander qu'au lieu de ne pas exclure de la Ligue les partisans du suffrage universel, l'on se bornât — sans se prononcer pour aucun système et en réservant les préférences de chacun — à réclamer la révision pure et simple de l'art. 47 de la Constitution, en laissant à la législation ordinaire le soin de déterminer les conditions de l'électorat.

Nous demandions, en outre, que la Ligue étendit son action en n'intervenant dans les élections qu'en faveur des candidats qui s'engageraient à réclamer la révision. C'était là, en effet, le seul moyen de faire de la besogne sérieuse et d'aboutir à un résultat.

Aussi, après une longue discussion, la première partie de la proposition mise aux voix, fut-elle adoptée à une forte majorité, mais alors le comité tout entier se leva en déclarant, par l'organe de son président, M. Charles, qu'après l'adoption de notre amendement, il donnait sa démission et refusait de continuer à diriger la séance. Cet acte de pression eut tout le succès possible; l'assemblée, sur la proposition d'un de ses membres, se déjugea immédiatement et réinscrivit, dans son règlement, le principe de la capacité qu'elle venait d'en exclure.

En présence de ce vote, nous avons jugé inutile de continuer à discuter devant une assemblée affligée d'une pareille logique et, suivant en cela l'exemple du comité, nous avons quitté la salle, suivi par une notable partie des assistants et non par une vingtaine comme le dit mensongèrement une feuille doctrinaire.

Cette désertion — que plusieurs amis politiques nous ont reprochée dans des lettres indignées ou navrées — n'était que la conséquence de l'attitude du comité organisateur qui, au lieu de discuter sérieusement et amicalement avec nous son règlement, a préféré, pour s'assurer un succès, que l'éloquence de ses membres ne lui avait pas procuré, faire le coup « de la sortie en masse ».

Il n'entre pas dans nos habitudes de faire partie de sociétés où la consigne est, suivant la formule de Scribe,

... d'obéir et se taire sans murmurer :

Quand les meneurs ont parlé.

Au surplus, nous n'avons engagé personne à nous suivre et si un grand nombre d'électeurs sont sortis en même temps que nous c'est, apparemment, parce qu'ils partageaient notre manière de voir et n'entendaient pas faire partie d'une société qui, manifestement, ne pouvait être que l'antichambre de l'Association libérale-doctrinaire. H. P.

Les Rhumes et les Bronchites les plus opiniâtres ne résistent pas à l'action bienfaisante des **PILULES MAURICE**. — En vente à la pharmacie de la Croix Rouge, de L. BURGERS, 16, rue du Pont d'Ile, à Liège. Fr. 1-50 la boîte.

A coups de fronde.

Au cours d'une des dernières séances de la Chambre, l'assommant M. Rolin a adressé à un orateur de la droite l'apostrophe que voici :

— Vous continuez à m'amuser extrêmement.

Quel dommage qu'on n'en puisse dire autant à ce brave M. Rolin qui n'amuse jamais personne — etennue tout le monde!

La Gazette de l'Allemagne du Nord annonce que le ministre de l'intérieur a adressé une circulaire aux autorités prussiennes leur traçant le rôle qu'elles auront à jouer chaque fois qu'elles devront intervenir dans un conflit entre patrons et ouvriers sur une question de salaire. Ce rôle doit être tout de conciliation; elles devront surtout éviter de prendre parti les uns pour les autres.

A rapprocher de l'attitude des autorités belges, prenant ouvertement parti pour les patrons, banquetant chez eux (se rappeler le ministre de la guerre chez le baron Sadoine) et empêchant, en occupant les ponts, les ouvriers de communiquer entre

eux afin de se mettre à même de défendre leurs intérêts.

Vous verrez que, dans la libre Belgique, les ouvriers finiront par regretter de n'avoir pas « la liberté prussienne ».

Et dire, pourtant, que nous marchons à la tête des nations — c'est Louis Hymans qui l'a dit. — Zuze un peu si nous étions à la queue!

Il est à remarquer que le gouvernement a publié en même temps que son projet de loi contre la liberté des opinions, la liste des membres de la commission chargée de faire une enquête sur la situation de la classe ouvrière.

L'enquête, évidemment, est destinée à faire avaler les lois permettant d'emprisonner les citoyens qui auront le tort de mal parler du gouvernement. Seulement, l'enquête durera vraisemblablement bien longtemps et, si même elle doit donner du pain aux ouvriers, ceux-ci pourront encore se serrer le ventre pendant des années, tandis que la loi, on l'aura tout de suite — et la prison avec elle si l'on bouge!

Les journaux doctrinaires, qui ont trouvé admirable le discours vide de M. Frère-Orban, discours qui, en pleine crise sociale, arrivait comme un cheveu dans la soupe avec ses déclamations anti-cléricales, ne manquent pas de trouver boursofflé et sans intérêt le magnifique discours, bourré de faits, que M. Paul Janson a prononcé à l'Association libérale de Bruxelles.

Le phénomène ne nous étonne pas. Les cosaques qui font la soupe avec de la chandelle trouvent très comique ceux qui la font avec de la bonne graisse.

Les doctrinaires ne connaissent qu'une question : la question anti-cléricale. Parlez leur d'autre chose, ils n'y comprennent plus rien; naturellement, plutôt que d'avouer leur ignorance, ils préfèrent dire que vous ne racontez que des bêtises.

Pauvres gagas, va!

On nous adresse depuis plusieurs jours un petit journal réactionnaire rédigé par un quatuor de jeunes avocats cléricaux. Titre : *L'Ouvrier Belge*.

Ce canard est absolument insignifiant et, avant de se mêler de discuter socialisme et collectivisme, ces bons petits garçons feraient bien d'apprendre la signification de ces mots, qu'ils emploient évidemment sans les connaître.

Cà et là.

Un monsieur entre dans un bureau de placement :

- Je désirerai une bonne.
- Parfaitement, monsieur.
- Je la voudrais d'un caractère doux.
- C'est très facile.
- D'humeur égale.
- Cela se peut.
- Point coureuse.
- On en cherchera.
- Vertueuse complètement.
- Pardon, monsieur, répond la placeuse, est-ce pour l'épouser ?

Simple observation :

Un buveur est assis à une table de café, un bock est devant lui; au moment d'y porter les lèvres, il s'aperçoit qu'une mouche est tombée dedans.

Alors, il arrivera ceci :
Si le buveur est flamand il prendra la mouche avec ses doigts et boira le bock.

Si le buveur est un français, il fera une grimace, laissera le bock intact.

S'il est espagnol, il ne dira rien, payera et s'en ira.

Anglais, il jettera le bock et en demandera un autre.

Russe il avalera le tout.

Chinois, il mangera la mouche et jettera le bock.

Chronique fantaisiste

EN GRÈVE

Voyez un peu la malchance : j'avais composé un article gai, aimable, spirituel, en un mot un petit chef-d'œuvre n'ayant aucun défaut et possédant mille et une qualités.

Il était là dans une case spéciale de mon cerveau, j'avais soigneusement classé à part les saillies, les bons mots et tout ce menu sel dont on a l'habitude d'assaisonner la prose; il ne me restait plus qu'à l'écrire, ce bienheureux et étincelant article.

Et je trempais ma plume dans l'encrier pour exécuter cette besogne, lorsqu'on m'apporta une grande nouvelle :

Les journalistes viennent de se mettre en grève!

Je bondis et dépose aussitôt ma plume. Voilà certes chose curieuse et inattendue : la grève des journalistes.

J'ai bien rencontré dans ma vie des journalistes qui n'écrivaient point parce qu'on ne voulait pas de leur prose, mais je n'en avais pas encore vu en grève.

La chose est certaine pourtant; on vient de me l'affirmer.

La première réunion a eu lieu à la salle Micmac; elle a été fort orageuse.

L'illustre Machin, rédacteur du *Coucou enrhumé*, a pris la parole — il faut toujours qu'il prenne quelque chose celui-là. Il est vrai qu'il la donne aussi facilement qu'il la prend.

— Citoyens, s'est-il écrié, l'heure des résolutions viriles vient de sonner.

UNE VOIX. — Tiens! mon épouse me dit ça tous les soirs.

DE TOUTES PARTS. — Silence! à la porte! laissez parler l'orateur.

L'ORATEUR. — Donc, messieurs, un vent de grève souffle...

LA VOIX. — Le vent qui souffle à travers la montagne me rendra fou...

C'est la chanson favorite de mon épouse.

L'ORATEUR. — Pouvions-nous résister nous aussi?... non! nous ne le pouvions pas. Les houilleux nous privent de houille, privons-les à notre tour de beau style, ce vêtement de la pensée; que le pesant article politique fasse relâche, que l'information se taise!

Maintenant, dictons nos conditions (très bien! très bien!) : nous ne reprendrons notre plume que si on nous offre un huit ressorts attelé de deux pur sang, cent mille livres de rentes, la nourriture et un hôtel.

UNE VOIX. — Et des femmes! (Trépignements d'enthousiasme.)

Telle a été la mémorable séance dont je viens de rendre compte.

Elle marque une ère nouvelle dans le journalisme, toute de bien-être et de plaisirs purs. Nous attendons la fin de la crise avec une sérénité rare.

Voilà ce que l'on vient de me rapporter à l'instant : vous comprenez qu'après cela il m'était impossible d'écrire le brillant article que j'avais préparé.

Du reste, je n'étais pas à bout de surprise : et mon aimable reporter devait me raconter des choses bien plus étonnantes encore.

Ainsi le vent de grève a tellement soufflé qu'il a bouleversé tous les cerveaux.

Il paraît que les maris eux-mêmes se sont mis en grève.

Le reporter en question le tient pertinemment de la petite bonne qui a parfaitement entendu, l'autre soir, la conversation de ses maîtres.

A une question indiscrète de madame, monsieur a très énergiquement répondu : — Impossible, je suis en grève.

Nous n'avons pu encore savoir quelles sont les conditions exigées pour reprendre le travail.

Maintenant, d'un autre côté, les célibataires ont été atteints par une grève dirigée contre eux.

Le « mad'moiselle écoutez-moi donc! » n'a plus cours; autant parler iroquois; on ne vous écoute pas, vous perdez votre temps.

Les vertus les plus... cascadeuses portent toutes un écriteau dans le dos avec cette inscription :

FERMÉE

pour cause de grève

C'est la folie du jour, tout le monde se met en grève.

Les belles-mères se sont mises en grève, elles ont juré de ne plus embêter leur gendre. Mais je dois avouer qu'il y a beaucoup de dissidentes.

La grève a peu de fermeté. Les grévistes ne sont pas très éloignées d'entendre la voix de la raison et de reprendre leurs vieilles habitudes.

Les chevaux de fiacres se sont mis en grève, voyant que les cochers ne s'y mettaient pas.

Ils demandent la suppression du fouet et un supplément d'avoine.

Il semble difficile d'entrer en arrangement; du reste, les patrons et les employés de la race chevaline y mettent un égal entêtement.

Enfin on parle de la grève des médecins, des dentistes, des pédicures et des sages femmes; cette dernière grève était tout indiquée du reste après la grève des hommes et des femmes dont nous avons parlé plus haut, et puis, du reste, quand un malheureux aurait l'envie de venir au monde malgré la consigne, la seule perspective des agréments divers qui l'attendent sur ce globe suffirait à le faire renoncer à son idée.

Bref, aujourd'hui, tout le monde se met en grève, personne ne veut plus rien faire. La société se croise les bras.

Mais en revanche on péroré beaucoup.

Pour peu que cela dure, lorsque les hommes auront usé leurs vieux habits et les femmes leurs vieilles robes, lorsque toutes leurs défroques leur auront quitté lambeau par lambeau, ils se trouveront dans un costume très primitif, c'est-à-dire qu'ils seront revenus à la réalité. La ouate, les cerceaux, les charmes additionnels auront fait leur temps.

D'un autre côté, comme il n'y aura plus ni restaurateur, ni boulanger, ni quoi que ce soit, on reviendra carrément à l'état nature, le seul qui soit exempt d'hypocrisie et vers lequel doit tendre un Etat pourri de civilisation.

Seulement, je m'aperçois que dans la nomenclature des métiers en grève, mon reporter a oublié de signaler les éleveurs de canards pour grands et petits journaux.

Je cours aux renseignements et je m'aperçois trop tard que j'ai été la victime d'une abominable fumisterie.

Il est vrai que cela arrive si souvent aux journaux politiques...

Seulement ce qu'il y a d'ennuyeux, c'est mon grand article lumineux, épatant, que j'avais dans la tête, que j'allais écrire et que j'ai complètement oublié!

JULES DEMOLLIENS.

Théâtre Royal de Liège

Direct. PAUL VERELLEN.

Bur. à 6 0/0 h. — Rid. à 6 1/2 h.

Dimanche 25 Avril

Représentation au bénéfice de Messieurs et Dames des chœurs.

Aïda, grand opéra en 4 actes et 7 tableaux, de Du Locle et Nuitter, musique de G. Verdi.

Le Voyage en Chine, opéra comique en 3 actes, de Labiche et Delacour, musique de F. Bazin.

Lundi 26 Avril

Au bénéfice de M. MARIS, baryton d'opéra comique.

Rigoletto, grand op. en 3 a., musique de Verdi.

Joli-Gilles, opéra comique en 2 actes, musique de Poise.

Mercredi 28 Avril

1^{re} représentation de : **La Légende de l'Ondine**.

Maison Joseph Thirion, mécanicien

Délégué de la Ville à l'Exposition de Paris

3, Place Saint-Denis, 3, à Liège.

Machines à coudre de tout systèmes. Véritables FRISTER ET ROSSMAN, garantie 5 ans. Apprentissage gratuit. Atelier de réparation, pièces de rechange. Fil, soie, aiguilles, huile et accessoires.

ACTUELLEMENT

Grande mise en vente des Nouveautés du Printemps pour Costumes complets et Pardessus pour hommes, jeunes gens et enfants.

AU BELVÉDÈRE

Maison DODINVAL et INGLEBERT

20, PLACE VERTE, 20, LIÈGE.

De nombreuses opérations ont été traitées, en vue de cette grande mise en vente, dans des conditions exceptionnellement avantageuses.

Nous pensons qu'il est inutile de rappeler ici la faveur justement méritée dont jouit notre rayon de vêtements sur mesure.

Notre ravissante collection d'étoffes (laquelle renferme plus de 800 échantillons des plus hautes nouveautés anglaises, françaises et belges) est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande.

N.-B. — Nous appelons l'attention des parents sur nos jolis costumes de 1^{re} communion, lesquels ont un grand succès.

Coupe et façon garanties.

A la Ménagère

Victor MALLIEUX

FABRICANT BREVETÉ

Maison de vente, rue de la Cathédrale, 3

Atelier de Fabrication, rue Florimont, 2 et 4

FABRIQUE SPÉCIALE DE POÊLES, FOYERS ET CUISINIÈRES de tous genres et de tous modèles. — Ateliers de réparations et de placements de poêles et sonnettes. — Serrurerie et quincaillerie de tous pays. — Coffrets à bijoux en fer et en acier inrochetables. — Articles de ménage au grand complet. — Cages, volières, jardinières, corbeilles en fer et jonc. — Cuisinières à pétrole perfectionnées. — Treillages de toutes espèces pour poulailliers. — Lits et berceaux en fer.

La Maison est reliée au téléphone.

Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie.

F. Deprez-Servais

BREVETÉ DU ROI

29, Rue de la Cathédrale, 29

VIS-A-VIS DE L'ÉGLISE SAINT-DENIS
Liège.

Beaux choix de Montres à remontoir en or, argent, niellé et nickel (nouveau). Montres en acier brun, émaillé, chrysole, à jeu dit *Boulette à boussole* (pour touristes et voyageurs), à cadran lumineux, visible la nuit, à seconde indépendante, Chronomètre et Répétition (pour docteurs et chimistes). Pendules en cuivre, marbre et bronze artistique. Régulateurs, Réveils, et Horloges avec oiseau chantant les heures, Pendules-Médailles à remontoir, système breveté appartenant à la maison, Montres Thermomètre, etc.

Baromètres métalliques, précision garantie.

Bijoux riches et ordinaires, Broches, Bracelets du meilleur goût, Bagues et Dormances montées en perles fines, en diamants, brillants, saphir, émeraudes, turquoises, etc., pour cadeaux de Fête, fiançailles et de Mariage. Orfèvrerie, Couverts d'enfants, Timbales d'argent et Hochets pour cadeaux de Baptême. Bijoux et pièces d'Horlogerie sur commande.

Lecteurs! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la Grande Maison de Parapluies, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés mêmes à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

Librairie Georges, rue Pont-d'Avroy

Grand choix de livres nouveaux en location. — Journaux, etc., etc.

MIGRAINE

Les granules du Dr JUAREZ constituent le remède souverain des affections qui affligent la femme à certaines époques: Migraine, Coliques, Maux de reins, Retards, Suppressions, etc., 5 fr. le fl. Seul dépôt à Liège, Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 16, Pont-d'Ile. Envoi franco contre timbres-poste.

IMPUISSANCE

Les affections du système Cérébro-Spinal, telles que la débilité, l'impuissance, la dépression mentale, le ramollissement du cerveau, les pertes séminales, résultant de l'abus des liqueurs et des plaisirs sexuels sont guéries en peu de semaines par les pilules du Dr LOUVET, 5 francs le flacon. Ph. de la Croix Rouge de L. BURGERS, 16, Pont-d'Ile, Liège.

Liège. — Imp. Émile Pierre et frère.



LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA GRISE
OUVRIÈRE.